



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

TRANS/WP.6/2003/7  
21 mars 2003

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail des statistiques des transports  
(Cinquante-quatrième session, 11-13 juin 2003,  
point 5 b) de l'ordre du jour)

**DÉVELOPPEMENT DE LA MÉTHODOLOGIE ET HARMONISATION  
DES STATISTIQUES DES TRANSPORTS**

**Harmonisation des statistiques sur les transports de marchandises dangereuses**

**Communication d'Eurostat**

Note : En réponse à la demande de renseignements sur l'harmonisation des statistiques du transport des matières dangereuses formulée par le Groupe de travail, Eurostat informe celui-ci que les textes juridiques de l'Union européenne concernant le transport peuvent être consultés à l'adresse Internet suivante:

[http://europa.eu.int/comm/energy\\_transport/etif/other\\_pges/legal\\_acts\\_transport.html](http://europa.eu.int/comm/energy_transport/etif/other_pges/legal_acts_transport.html)

En outre, Eurostat a fait parvenir au secrétariat le Règlement n° 1172/98 du Conseil du 25 mai 1998 relatif au relevé statistique des transports de marchandises par route, qui, pour des raisons techniques, n'est disponible qu'en anglais et en français, en tant que document sans cote n° 1.

-----